

COMMISSION SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES
du District d'Ille et Vilaine de Football

Présents : Georges GIBOIRE– Christian LE BOSSE -Dominique PEROUSEL – Jean Paul MORICE- Joseph PARE .

PROCES VERBAL de la réunion du 9 Aout 2024

Dans le cadre des élections du Comité de Direction du District d'Ille et Vilaine de Football prévues à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale du 31 Aout 2024 ,la Commission de Surveillance des Opérations Electorales s'est réunie le 9 Aout 2024 à 10 heures au siège du District de football d'Ille et Vilaine : 3, rue de Belle Ille à 35760 SAINT GREGOIRE.

L'objet de la réunion : Validation des candidatures au Comité de Direction.

- La commission rappelle que :
 - o Selon les stipulations de l'article 13.3 des statuts du District de Football d'Ille et vilaine :
 - « *le comité de direction est élu au statut de liste sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation* ».
 - « *Une seule candidature est obligatoire pour chaque liste qui comporte autant de candidats que de sièges à pourvoir, dont au minimum les représentants prévus à l'article 13.1 des statuts (arbitre, éducateur) et un candidat désigné comme étant tête de liste* ».
 - « *la déclaration de candidature comporte les noms et prénoms de chaque candidat et précise ceux qui figurent au titre d'une catégorie obligatoire* ».
 - « *la liste doit indiquer lesquels de ces candidats exerceront les fonctions essentielles étant précisé que la fonction de Président est réservée au candidat tête de liste* ».
 - « *la déclaration de candidature doit être adressé au secrétariat du District par envoi recommandé au plus tard 30 jours avant la date prévue pour l'assemblée Générale électorale* »

- La Commission constate que :
 - Une seule liste a fait acte de candidature dans les formes et délais prescrits avec pour tête de liste Monsieur Philippe LE YONDRE président sortant.

- La Commission décide :
 - Après avoir examiné la liste des candidats figurant sur la liste présentée par Monsieur Philippe LE YONDRE et vérifié que chaque candidat remplissait les conditions d'éligibilités exigées par les articles 13.2 et suivants des statuts du District d'Ille et Vilaine de Football de déclarer valide la candidature de la liste présentée.

A Saint Grégoire, le 9 Aout 2024.
Le Président de séance.
Georges GIBOIRE

Le secrétaire de Séance
Joseph PARE

Pièces jointes :

- Feuille de Présence C.S.O.E. du 9 Aout 2024.
- Liste homologuée des candidats au Comité de Direction.

LISTE DES MEMBRES

LISTE :PHILIPPE LE YONDRE

	NOM	PRENOM	N° LICENCE
President	LE YONDRE	Philippe	2219607140
Vice-President 1	HAYE	Michel	2219602560
Vice-President 2	ESCALAIS	Marc	2201052669
Secrétaire Général	COLAS	Damien	2219619512
Trésorier	DELAHAYE	Cyril	2547954534
Membre N°6	DELAUNAY	Eric	2543228366
Membre N°7	JAN	Julie	2547188841
Membre N°8	JEHANNIN	Hervé	2547044279
Membre N°9	LEBASTARD	Pascal	2200074377
Membre N°10	MALLE	Sabrina	2219600855
Membre N°11	TANVET	Pierre Yves	2210304246
Membre N°12	THIEBOT	Gilles	2237736845
Membre N°13 Féminines	LOUIN	Pierrette	2290092911
Membre N°14 Educateur	BESNARD	Maurice	2219620543
Membre N°15 Arbitre	BUNEL	Jérémy	2287720029
Membre N°16 Médecin...	GUILLEMOT	Pierrick	2547185987

